

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Villeneuve d'Ascq, le 10 mars 2014

Le Président

à

**Mesdames et Messieurs les
Membres de la commission des statuts**

Réf. : PhR/JCC/PS/MSB.2014-02

Objet. : **Commission des statuts**

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à la commission des statuts le :

**Mardi 1er avril 2014 de 15h à 17h
en salle A3**

Ordre du jour :

1. Adaptation des statuts de l'université Lille 1 à la loi ESR


Philippe ROLLET